

DEPARTEMENT DE LA SOMME  
ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE  
CANTON D'ABBEVILLE NORD  
COMMUNE DE DOMVAST

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMVAST, sur convocation en date du 29 septembre 2025, s'est réuni au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Monsieur Michel GAYET, Maire.

**Présents** : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, , SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX, PRANGER Patrick, et MONFLIER Hervé.

**Absent excusé** : DELANNOY Dominique.

**Absent** : LEGRY Arnaud (ayant donné pouvoir à ROUX Chrystelle).

**A été nommé secrétaire** : MONFLIER Hervé.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Monsieur le Maire salue la présence de M. José GROSSEL, son premier adjoint et se réjouit de son rétablissement.

**I) – Approbation du procès-verbal de la séance du 09/07/2025**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal réuni en date du 09 juillet 2025. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres.

Délibération **ADOPTÉE**.

Votes :

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

Voici le sens des votes :

**Pour** : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX, PRANGER Patrick, et MONFLIER Hervé.

**Contre** : néant.

**Abstention** : néant

**Ne prennent pas part au vote** : néant.

## **II ) – Délibération d'approbation du projet de modifications statutaires de la CCPM -** **DCM250\_2025\_13**

Vu la proposition émanant de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre relative à la révision de ses statuts ;

Vu la nécessité de se prononcer dans les trois mois suivant notification de la demande ;

Vu la lecture de la proposition des modifications statutaires de la CCPM par Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'**approuver** les statuts révisés de la CCPM tels que figurant dans le document annexé à la présente délibération.

### **Délibération ADOPTÉE.**

#### Votes :

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 01

Voici le sens des votes :

**Pour** : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, PRANGER Patrick et MONFLIER Hervé.

**Contre** : néant.

**Abstention** : néant.

**Ne prennent pas part au vote** : Chrystelle ROUX.

## **III ) – Point administratif sur la halle – Planification des travaux**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état d'avancement des préparatifs des travaux de la halle marché.

Il annonce que le marché public a été publié ce jour et qu'il comporte 12 lots établis comme suit :

Le planning prévisionnel est donné à titre indicatif. Il est prévu une durée de travaux de 7 mois maximum à compter de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

Deux informations sur les aspects du financement sont abordées :

- Une subvention au titre du fond de concours de la CCPM est acceptée soit 7 000.00€
- Un prêt relais pourrait être envisagé pour le reste à charge du projet en début d'année 2026. Cette situation sera étudiée à la prochaine réunion.

#### **IV ) – Sécurisation des entrées de la commune**

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de sécurisation aux entrées du village avec la pose de feux tricolores récompense. Une convention entre le Territoire d'Energie de la Somme (TE80) et la commune a été signée.

La convention entre le Conseil Départemental de la Somme et la commune a été signée également et attend sa validation en Commission Permanente d'octobre.

Au retour des conventions, les travaux pourront débuter.

#### **V ) – Logement communal - DCM250\_2025\_14**

La famille Rose qui était en location depuis 2 années a quitté le logement au 30 septembre 2025. Afin de le remettre en location, il convient faire quelques menus travaux de remise au propre (peinture) et de débuter les travaux de la salle de bain.

Un devis a été demandé pour le remplacement de la porte d'entrée également ainsi qu'un entretien des radiateurs.

La remise en location aura lieu une fois les travaux effectués.

#### **Loyer :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22 ;  
Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le contact établi avec un professionnel d'une agence immobilière du secteur ;

Considérant que la commune dispose d'un logement communal situé 3bis rue de Brailly à Domvast qu'elle propose en location ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nécessité de faire exécuter quelques menus travaux de remise en état et de valorisation du logement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 le prix du loyer mensuel à 680.00€

- Dit que le montant du loyer pourra être révisé annuellement suivant l'indice de référence des loyers publié annuellement par l'INSEE ;

- Dit que le loyer sera réglé par avance le 5 de chaque mois à réception d'un avis des sommes à payer émanant du trésor public.

## Délibération ADOPTÉE.

Votes :

Pour : 09

Contre :0

Abstention : 0

NPPV : 0

Voici le sens des votes :

**Pour** : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX, PRANGER Patrick, et MONFLIER Hervé.

**Contre** : néant.

**Abstention** : néant

**Ne prennent pas part au vote** : néant.

## VI ) – Horloge de l'église

Monsieur le Maire rappelle à chacun que les aiguilles du cadran de l'horloge de l'église étaient en décalage avec les sonneries depuis plusieurs mois. L'entreprise Paschal étant passé pour un contrôle a établi un devis pour le remplacement de la motorisation de la minuterie réceptrice en cause dans ce dysfonctionnement. Les travaux seront engagés si le dérèglement venait à être de nouveau constaté.

## VII ) – Voie douce Maye / Ponthieu - Marquenterre

Monsieur le Maire évoque le tracé en cours d'élaboration d'une voie douce (pédestre, équestre et cycliste) reliant la zone de la baie de la Maye à Saint Riquier sillonnant la vallée de la Maye et le Ponthieu. Cette voie pourrait être amenée à traverser la commune pour rejoindre Agenvillers. A cette occasion nous recevons Lucas, étudiant en Master en école d'Architecture paysagère à Lille qui travaille sur le projet et qui pourrait nourrir ce tracé par des aménagements en lien avec nos sites remarquables.

## VIII ) – Mise en place d'une convention HAIES – RD12

Le Conseil Départemental de la Somme, la Fédération des Chasseurs de la Somme, la commune et la société de chasse de Domvast ont, par le passé, conventionné dans le cadre de plantations de haies sur la RD 928. Ce projet a été abandonné du fait du risque lié à la sécurité dans les moments d'entretien (taille / élagage). Il est envisagé de réaliser ces plantations le long de la RD12 entre la sortie du village et le lieu-dit les Quatre Routes. Une convention est en cours d'étude afin de vérifier la faisabilité des travaux. A cet égard, il est rappelé qu'un

projet similaire a déjà été évoqué et que le facteur limitant examiné avait été la présence de réseaux sur cette portion de domaine public. Après examen de la situation, la conduite d'eau se trouve à 80 cm de la RD12 ainsi que les réseaux PTT (réseaux téléphoniques qui seront retirés d'ici à 5ans).

Conclusion : Au regard de la largeur de la banquette qui fait environ 3m, il y a largement la place pour planter cette haie.

## **IX ) – Fêtes de fin d'année 2025 et début 2026**

- Guirlandes : il est prévu de les installer semaine 49 ;
- Concert du vendredi 05 décembre : il aura lieu à 19 heures en l'église de Domvast.
- Cadeaux aux enfants et colis aux aînés : Lydie et Véronique se chargent des commandes. Ils seront distribués en déambulation dans le village le samedi 20 décembre après-midi.
- Vœux du Maire : les vœux du Maire auront lieu le dimanche 11 janvier 2026 à midi.
- Repas des aînés : celui-ci se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026.

## **X ) – Questions diverses**

### **❖ Travaux sur le pignon ouest de la petite salle**

Monsieur le Maire annonce que le maçon chargé des travaux sur le pignon ouest de la petite salle est souffrant. Les travaux débuteront dès amélioration de sa santé.

### **❖ Formation par la gendarmerie**

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée que dans le cadre de l'axe 1 du plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien, la Gendarmerie interroge les élus afin d'identifier les maires, adjoints, membres des conseils municipaux ou secrétaires de mairie susceptibles d'être intéressés par une formation à la gestion des incivilités. A cette proposition, l'ensemble du Conseil Municipal s'intéresse à cette proposition.

### **❖ Arbres morts à vendre**

Voir flyer joint.

#### ❖ Recensement de la population

Monsieur le Maire annonce que l'INSEE a transmis quelques chiffres sur les résultats de l'enquête de la population de janvier 2025. Il en résulte la présence de 151 logements et avec un nombre d'habitants qui tend à baisser légèrement.

#### ❖ Cimetière

La porte de l'église a été repeinte et hydrofugée.

L'état de propreté et d'entretien du cimetière a fait l'objet de discussions. Cependant, malgré un entretien régulier, l'efficacité des produits phytosanitaires est moindre. Le problème se retrouve également dans les caniveaux et affecte toutes les communes.

Monsieur le Maire rappelle ici que l'entretien du cimetière et des trottoirs est l'affaire de tous et remercie par avance ceux qui s'y emploient.

#### ❖ Collecte des déchets d'amiante lié

Voir flyer joint.

#### ❖ Noces de platine pour René et Christiane HECQUET

Monsieur le Maire revient sur la cérémonie qu'il a célébré à l'occasion des 70 ans de mariage de René et Christiane HECQUET tout en leur renouvelant ses félicitations.

#### ❖ Sélection en équipe de France handball de Maureen Gayet

Monsieur le Maire informe qu'une Domvastienne en l'occurrence « Maureen Gayet » a été sélectionnée en équipe de France de Handball et qu'elle défendra le drapeau tricolore les 15 et 19 octobre face au Kosovo et la Finlande.

#### ❖ Demande de prêt de barrières de sécurité

Une demande de prêt de barrières de sécurité a été faite par l'école Saint Martin d'Yvrench. Il est répondu favorablement à cette requête.

#### ❖ Salle du Picard

Il est fait la remarque que les chaînes qui tiennent le bas des stores sont défectueuses. Un devis sera demandé.

Par ailleurs, il est précisé que le verrou de la baie vitrée ainsi que le groom et la butée de la porte principale seront installés très prochainement.

❖ **Service assainissement SPANC et contrôle des dispositifs**

Monsieur le Maire a reçu une information de la part de Dominique Delannoy concernant les contrôles des dispositifs d'assainissement individuels suite aux questions posées lors de la séance précédente. Il en ressort qu'effectivement actuellement la non-réalisation du contrôle n'est pas sanctionnée mais M. Claude Hertault, Président de la CCPM précise que le nouveau cahier des charges prévoira des pénalités adaptées.

Monsieur le Maire se dit déçu de la réponse.

*Un dernier tour de table étant fait avec les élus et l'ordre du jour étant épousé et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22 heures 35.*

Le Maire, Michel GAYET

La secrétaire de séance, Hervé MONFLIER



*Les 70 ans de mariage de  
Christiane & René*

1ères sélections de Maureen Gayet

en équipe de France

